



S'approprier la nomenclature SERAFIN-PH et l'intégrer dans le projet d'établissement ou de service

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

- Situer la réforme SERAFIN-PH dans les évolutions actuelles de l'offre médico-sociale
- Identifier les besoins et évaluer les capacités des personnes accompagnées avec la nomenclature SERAFIN-PH
- Décliner les prestations selon la nomenclature SERAFIN-PH et les intégrer dans le projet d'établissement ou de service

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

CONTENUS

- **Module n°1 : « La présentation et la description des nomenclatures SERAFIN-PH »**
 - Les fondements historiques et conceptuels
 - Les fondements de la réforme : du rapport Vachey-Jeannet à la réforme de la tarification
 - La présentation et la description des nomenclatures
 - Les usages des nomenclatures
- **Module n°2 : « Les enjeux du projet d'établissement ou de service »**
 - La fonction du projet d'établissement ou de service (fondements légaux, finalités, liens avec les autres documents institutionnels et avec les réformes en cours)
 - Les principales thématiques du projet
- **Module n°3 : « La déclinaison du projet d'établissement ou de service SERAFIN-PH »**
 - La définition des missions et des besoins des personnes accompagnées
 - La préparation à la construction d'un référentiel « prestation-offre de service »

INFORMATIONS PRATIQUES

Formation organisée en intra

Lieu de la formation :
Sur site

Durée :
2 jours (14 heures)

Nombre de participants :
6 à 12 personnes

Intervenant :
Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

Personnes concernées :
Professionnels des établissements et services médico-sociaux

Coût de la formation :
1 200 € par jour, soit 2 400 €

MÉTHODE ET MOYENS

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Travail collectif et en petits groupes

ÉVALUATION

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction (à chaud et à froid)

